



Les Vignerons Indépendants, leaders confirmés de la transition écologique de la filière viticole

Charenton-le-Pont, le 11 juin 2019

Les chiffres de l'Observatoire national des Vignerons Indépendants sont éloquentes quant à l'engagement des vignerons pour l'environnement : avec 6 ans d'avance, les vignerons indépendants ont déjà atteint l'objectif fixé par le plan filière pour 2025. En effet, un vigneron sur deux est aujourd'hui certifié ou en conversion au titre de l'Agriculture Biologique et/ou de la Haute Valeur Environnementale. Et ces chiffres ne prennent en compte que les vignerons dûment certifiés. L'étude montre que, certifiés ou non, pratiquement tous les adhérents du réseau ont d'ores et déjà amorcé la transition écologique de leur exploitation, via la mise en place d'infrastructures agroécologiques en faveur de la biodiversité ou encore d'usage de biocontrôle.

Les résultats de l'enquête menée par l'Observatoire national des Vignerons Indépendants auprès des adhérents du réseau viennent de paraître. Ils confirment l'engagement réel, plein et entier des Vignerons Indépendants depuis de nombreuses années déjà pour une viticulture durable.

En effet, un vigneron indépendant sur deux est aujourd'hui certifié dans une ou plusieurs démarches environnementales, dont :

- 32,4% d'entre eux en Agriculture Biologique, soit une progression de 23% en 3 ans
- 15,1% certifiés en Haute Valeur Environnementale, c'est-à-dire le niveau 3 de la certification environnementale ! Et 3,6 % sont en passe d'obtenir la certification.

Ces chiffres reflètent la réalité d'un travail de fond mené depuis de nombreuses années déjà par l'ensemble des adhérents du réseau, qui n'ont pas attendu les différents plans nationaux pour s'engager en faveur de l'environnement.

Ainsi, pratiquement tous les vignerons indépendants du réseau participent au maintien de zones de biodiversité dans les différents bassins via des infrastructures agroécologiques (IAE) sur leur exploitation, c'est-à-dire des zones de repos pour la faune et la flore. Les vignerons préservent une grande variété de ces zones puisqu'en moyenne ils ont entre 3 et 4 types d'infrastructures agroécologiques, telles que des haies en bordure de parcelles, des jachères, des arbres implantés selon les techniques d'agroforesterie, des murs en pierres sèches, des bandes enherbées de manière permanente, etc.

Outre le développement important des IAE en faveur de la biodiversité, on constate que les vignerons cherchent à diminuer leur impact environnemental par l'usage de produits phytosanitaires alternatifs et par la réduction de l'utilisation d'herbicide :

- Plus de 80% d'entre eux utilisent ainsi des produits de biocontrôle
- Les deux tiers ont également recours à l'enherbement, notamment naturel, dans leurs vignes. Ainsi, plus de la moitié des adhérents n'a eu recours à aucun désherbant en 2018, et cette proportion devrait continuer à augmenter dans les années à venir !

Les vignerons ont bien souvent œuvré seuls, en précurseurs, du fait de leur contact direct avec le marché et de leur prise en compte des attentes de la société. Aujourd'hui, pour aller plus loin, ils ont besoin d'un véritable accompagnement des pouvoirs publics, qui permette à tous de passer le cap économique de la transition écologique, pas de manière punitive, mais incitative ! Il s'agit notamment, comme portés par les Vignerons Indépendants depuis plusieurs années, de l'instauration du crédit d'impôt pour la HVE et d'un plan de communication massif.

Alors seulement, soutenus économiquement, les vignerons pourront concrétiser leurs engagements en faveur de l'environnement. Dans ce cadre, dès l'horizon 2023, plus des trois quarts d'entre eux pourraient alors être engagés dans une démarche environnementale, dépassant ainsi largement les objectifs fixés par le plan filière !

Contact presse : Audrey Monségu, responsable du pôle syndical
Tél. : 01 53 66 32 97- a.monsegu@vigneron-independant.com